

AVENANT AU BAIL DE LOCATION

des bâtiments et terrain de l'ancienne école de la maison CAUDRON

50.038

ENTRE : M. Charles REGAZONI, Maire de la Commune de Royan  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Croix de guerre 1914-18

Autorisé par délibération du Conseil Municipal en  
date du 28 Mars 1950,

ET : M. René Albert Joseph CAUDRON, Industriel, Commandeur  
de la Légion d'Honneur, demeurant à ST CLOUD (Seine et  
Oise).

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIF :

ARTICLE UNIQUE

Le bail conclu le 2 Février 1949 entre les deux parties  
contractantes et intéressant la location des bâtiments et ter-  
rain de l'ancienne école CAUDRON est reconduit sans modifica-  
tion pour l'année 1950, le loyer de 1949 étant maintenu pour  
l'année 1950 à la somme de 500.000 frs (cinq cent mille frs).

A ROYAN, le 6 Avril 1950

Le Propriétaire,  
Signé : CAUDRON

LE MAIRE  
Signé : CH. REGAZONI

APPROUVE

La Rochelle, le 19 Mai 1950

Pr le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Dejean

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 6 Octobre 1950  
Le Maire,



*Dejean*